

Refbio PACA maraichage

JANVIER FEVRIER 2012

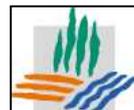
Dispositif régional Bio de Provence –Chambre régionale d'agriculture PACA



bulletin diffusé au réseau « légumes biologiques » de PACA :

- par mail aux animateurs et techniciens du réseau
- par courrier aux maraîchers PACA en bio ou en conversion.

Catherine MAZOLLIER



Direction Régionale de l'Agriculture,
de la Pêche et de la Forêt
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au sommaire de ce numéro :

- Agenda
- Formation en légumes biologiques
- Parution & Brèves
- Club de progrès & BSV
- Sommaire des bulletins refbio 2011
- Subventions
- Dossier : variétés de salades de plein champ

AGENDA

SIAD : le salon du bio et de l'agriculture durable
Les mercredi 28 et jeudi 29 mars 2011 à Agen
tél : 05 53 77 83 55 - info@orgagri.org
www.salon-agriculture-durable.org

FORMATION EN LEGUMES BIOLOGIQUES

2 journées organisées par AgribioVar

- Bilan de campagne : le mardi 31 janvier 2012
- Plants maraîchers bio : le 23 février 2012

Contact : Sophie Dragon, animatrice Agribiovar
Tél : 04.94.50.54.74 – agribiovar.dragon@laposte.net

1 journée organisée par Alliance Provence :

choisir ses variétés en légumes biologiques :

le mercredi 8 février à Aix en Provence

Contact : Emmanuelle Vande-kerckhove

Tél. : 04.94.98.80.00 - e.vande@allianceprovence.org

1 journée organisée par Agribio04 :

Itinéraires en légumes biologiques :

carotte, courgette et tomate

le lundi 13 février à Mane (04)

Contact : Valentine Cuiller, animatrice Agribio04

Tél. : 04.92.72.53.95 - valentine.cuiller@bio-provence.org

PARUTION :

1 ouvrage consacré à la transformation des produits biologiques, rédigé par le réseau bio de l'ACTIA
prix 30 € - sommaire et bon de commande :
actia-asso.eu/cms /rubrique-2124-produits_bio.html

Brèves :

Suite aux Journées techniques ITAB/GRAB fruits & légumes biologiques de déc. 2011 (thème principal : les engrais verts),

les interventions sont téléchargeables sur le site de l'ITAB :
<http://www.itab.asso.fr/downloads/actes3/jtfl2011actesw.pdf>

Brèves : actualités phytosanitaires

Les teneurs maximales en nitrates dans les légumes ont été modifiées depuis le 1/01/2012 (légumes frais) :

| légume | Teneur maximale en nitrates (ppm = mg/kg) | |
|----------|---|------|
| laitue | Récolte du 1/10 au 31/03 | |
| | sous abris | 5000 |
| | en plein air | 4000 |
| | Récolte du 1/04 au 31/09 | |
| | sous abris | 4000 |
| | en plein air | 3000 |
| icebera | sous abris | 2500 |
| | en plein air | 2000 |
| roquette | sous abris | 2500 |
| | en plein air | 2000 |
| épinard | frais | 3500 |

CLUB DE PROGRES :

Un club de progrès *poivron/aubergine* débute en 2012, organisé par la Chambre d'Agriculture 13 : l'objectif est de rassembler des producteurs autour d'une culture, afin d'échanger sur les aspects techniques et économiques, en bio et en conventionnel.

Si vous êtes intéressés, contacter avant le 15 février :
Laura Brondino, à la CA13 : 04 42 23 86 70
l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

SITUATION SANITAIRE EN SALADES : COMMENT ETRE INFORME ? PAR LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL (BSV)

En région PACA, le **bulletin de santé du végétal (BSV)**, est coordonné en maraichage par la chambre régionale PACA et animé par l'APREL et les Chambres d'agriculture 13 et 84 ; les observations sont assurées par le réseau des techniciens « maraichage » en conventionnel et en bio. Le BSV concerne actuellement 3 espèces sous abris : tomate, melon et salade et sera étendu à d'autres productions en 2012. Il décrit la situation sanitaire des parcelles suivies par le réseau ; il est édité chaque mois sur le site Internet de la DRAAF PACA :
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>, rubrique « sécurité des productions animales et végétales/ productions végétales/BSV

SOMMAIRE DES BULLETINS REFBIO MARAICHAGE PARUS EN 2011

| Période | Thèmes |
|-------------------|--|
| Janvier - février | variétés en AB pour 2011 : solanacées et cucurbitacées |
| mars - avril | Sommaire des bulletins 2010 – Certiphyto - Biodiversité fonctionnelle : inules visqueuses Palissage des tomates sous abris - Dossier Phytomyza (mineuse du poireau) |
| mai - juin | La fertilisation azotée en maraichage biologique |
| juillet - août | variétés de salades sous abris en AB - sociétés de semences et plants biologiques |
| Sept. - octobre | BSV – dossier plants maraîchers biologiques - fiche « eau fertile : gaines souples » |
| Nov. - décembre | variétés en AB pour 2012 : solanacées et cucurbitacées |

Refbio maraichage PACA – janvier février 2012

Rédaction : Catherine MAZOLLIER – référente maraichage bio PACA

GRAB - Agroparc BP 1222 84911 Avignon Cedex 9 - ☎04 90 84 01 70 📠 04 90 84 00 37 - catherine.mazollier@grab.fr

DES SUBVENTIONS POUR SON EXPLOITATION : Plan Végétal pour l'Environnement et Plan de Performance Energétique

Des aides sont possibles pour vous aider dans vos investissements ...
Attention : les demandes sont parfois à déposer avant le 15 février 2012

Le Plan Végétal pour l'Environnement (PVE)

extrait du guide « conversion à l'agriculture biologique en région PACA », édité par les chambres d'agriculture PACA et le réseau Bio de Provence

Le PVE a pour objectif de favoriser les investissements environnementaux dans les exploitations agricoles du secteur végétal (hors surface en herbe). Ce dispositif permet une aide aux investissements dans la mesure où ils constituent une amélioration environnementale dans les domaines retenus comme enjeux prioritaires dans région :

- **Réduction de la pollution par élimination et valorisation des déchets** (enrouleurs et broyeurs de plastiques, broyeur et épandage de déchets organiques, ...) ;
- **Lutte contre l'érosion** (matériel de semis des intercultures, paillage, ...) ;
- **Réduction de la pression des prélèvements sur la ressource en eau** (systèmes collectant, régulant et limitant les consommations d'eau, ...) ;
- **Réduction des pollutions par les fertilisants** (outils d'aide à la décision, traçabilité des apports, ...) ;
- **Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires** (sécurisation de l'exploitation, outils de réglage pulvérisateur, matériel de substitution (thermique, mécanique...), soit en lutte biologique, soit en intervention mécanique, implantation de zones refuges d'auxiliaires, ...);
- **Economies d'énergie dans les serres** (écrans thermiques, système de régulation, ballons de stockage d'eau chaude, pompes à chaleur).

Les taux d'aides à l'investissement dans les agroéquipements environnementaux sont fonction des zones de priorités environnementales : de 20% à 40% du montant investi, et de 30% à 50% pour les jeunes agriculteurs.

Le Conseil Régional PACA met en place une bonification de 10% à ceux qui ont + de 50% de la surface certifiée en AB.

Les règles d'éligibilité sont globalement les mêmes que pour d'autres dispositifs (producteurs à jour des contributions fiscales et salariales notamment).

Conditions d'attribution :

- **Une seule aide sera accordée au titre du PVE pour la période 2007-2013 ;**
- **les investissements doivent être réalisés durant l'année de la demande d'aide ;**
- **les montants d'investissement éligible sont compris entre 4 000 € et 30 000 € ;**
- **les dossiers de demande d'aide PVE doivent être transmis à la DDTM de votre département**

Le Plan de Performance Energétique

Le Plan de Performance Energétique est un dispositif **d'aide aux investissements** liés aux **économies d'énergie** et à la production **d'énergies renouvelables** (ENR).

Cet accès aux aides aux investissements est conditionné par la réalisation d'un diagnostic énergétique. L'objectif de ce diagnostic est d'inciter et d'accompagner les agriculteurs dans la **réduction de la dépendance énergétique** des exploitations agricoles aux énergies non renouvelables. Ce diagnostic doit être réalisé par des personnes agréées par la DDTM.

**Pour toute information sur ces dispositifs ou recevoir les formulaires,
contactez votre Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) :**

| | |
|--|----------------|
| ➔ Alpes-de-Haute-Provence : M. FOURMANOIR | 04.92.30.20.04 |
| ➔ Hautes-Alpes : Mme GIROUSSE, M. PONS | 04.92.51.88.88 |
| ➔ Alpes-Maritimes : Mme DELRIEU | 04.93.72.74.52 |
| ➔ Bouches-du-Rhône : Mme VIVIER, M LECCIA | 04.91.76.73.00 |
| ➔ Var : Mme DELTATO, Mme CARRE, M. Le TOURNIANT | 04.94.46.83.83 |
| ➔ Vaucluse : Mme BARD | 04.90.16.21.43 |
| M. SOLERO | 04.90.16.21.38 |